

LE PETIT JOURNAL

P3 - Centre de tri ouest Hérault

St-Thibéry accueillera le nouveau centre de tri

P16 - Vie économique

les nouveaux commerces et services de St-Thibéry

P 8-9 DOSSIER SPÉCIAL : urbanisme en ligne

Depuis le 1^{er} janvier 2022, l'Agglo propose un Guichet Numérique des Autorisations d'Urbanisme (GNAU). C'est un service en ligne, sécurisé, gratuit et facilement accessible.





CENTRE DE TRI DE DECHETS SECS
Signature du centre de tri de Saint-Thibéry

ACCESSIBILITÉ
Les travaux du cimetière

AGENDA
Les festivités du trimestre

Signature du centre de tri de déchets secs de Saint-Thibéry

Le mercredi 19 janvier, l'installation du centre de tri de déchets propres et secs a été officiellement signé par les différents partenaires du projet.



Saint-Thibéry accueillera en 2023 le centre de tri de déchets secs du territoire ouest et centre Hérault

La présentation officielle du futur centre de tri de Saint-Thibéry a eu lieu mercredi 19 janvier à la pépinière Gigamed Bessan, en présence des représentants des 7 collectivités compétentes dans le traitement et la valorisation des déchets de l'ouest et centre Hérault.

Ce centre de tri nouvelle génération, ultra performant, remplacera les deux centres de tri actuels du territoire ouest et centre Hérault (Villeveyrac et Pézenas), devenus obsolètes face à l'extension des consignes de tri de la loi Anti-Gaspillage pour l'économie circulaire de 2020.

Un centre nouvelle génération à Saint-Thibéry pour faire face à l'extension des consignes de tri

À ce jour, les déchets propres collectés dans les bacs jaunes permettent de trier les emballages secs, les bouteilles et flacons en plastique, les journaux, revues et magazines. Ces déchets sont recyclés en valorisation matière.

Elargissement des consignes de tri à tous les emballages plastiques au 1er janvier 2023

À partir du 1er janvier 2023, la loi anti-gaspillage élargit le tri des déchets secs à tous les emballages plastiques. En complément des bouteilles et flacons, les habitants pourront trier les films, pots et barquettes en plastique. Le tri de ces nouveaux déchets implique de nouvelles pratiques. Le tri des films, très légers, entraîne des troubles musculosquelettiques. Les pots et les barquettes posent des problèmes de reconnaissance des différentes résines plastiques qui les composent. Ces nouveaux processus nécessitent un centre de tri plus automatisé et de plus grande capacité. Cette modernisation n'est économiquement pas envisageable dans la configuration des deux centres actuels.

Valorisation de l'ancienne carrière des Roches bleues par la construction d'un centre de tri ultra performant

Le centre de tri de Saint-Thibéry sera construit dans l'ancienne carrière des Roches Bleues. Le bâtiment de 5800 m² abritera un hall de stockage de 2250m² et un hall de tri 2200m². La chaîne de tri aura pour rôle de trier par matière et de conditionner en balles les produits avant expédition. Les performances attendues de 10,5 tonnes/heure à capacité nominale, 12 tonnes/heure en capacité de pointe, permettront de traiter 30000 tonnes de déchets par an.

Un bâtiment producteur d'énergie renouvelable

La toiture du bâtiment sera recouverte de panneaux photovoltaïques sur une surface de 1900 m². La production électrique de cette future centrale est estimée à la consommation annuelle de 470 habitants.



Mise en exploitation en avril 2023

Les travaux seront réalisés en 2022. La mise en exploitation est prévue en avril 2023.

Un centre de tri mutualisé, plus automatisé et de plus grande capacité pour 500 000 administrés

Ce projet de centre mutualisé répond à des objectifs de modernisation, d'efficacité économique, sociétale et environnementale pour traiter les futurs déchets secs des 500 000 administrés des sept collectivités actionnaires. Par ailleurs, il permettra de pérenniser à Saint-Thibéry 45 emplois non délocalisables.

Un investissement de 24,9 M€ porté par la société publique locale OEKOMED au capital 100% public

Le projet est porté par une Société Publique Locale (SPL), c'est-à-dire une société anonyme dotée d'un capital 100% public détenu par des collectivités locales. Elle permet aux élus de mutualiser leurs actions et de piloter des missions d'intérêt général dans des conditions optimales de rapidité, de contrôle et de sécurité juridique. La SPL OEKOMED est composée de 7 collectivités locales actionnaires qui apporteront chacune 2,3 M€ : Sète Agglopol Méditerranée, Communauté d'Agglomération de Béziers-Méditerranée, Syndicat Centre Hérault, Communauté de Communes Grand Orb, Communauté de Communes La Domitienne, Communauté de Communes Sud Hérault, SICTOM de Pézenas-Agde.

Le coût total de l'investissement est de 24,9 M€, avec le soutien de l'Ademe (4M€), de Citeo (0,9 M€) et de la région Occitanie (0,7 M€).

Les collectivités financent également le projet par des redevances à la tonne entrante. Les recettes de la valorisation matière leur seront reversées directement.

Urbaser Environnement missionné pour la construction, l'exploitation et la maintenance des installations

La réalisation du centre de tri est confiée au groupe Urbaser Environnement dans le cadre d'un Marché Public de Performance. Le prestataire est missionné pour la construction, l'exploitation et la maintenance des installations pour 7 ans, incluant l'intervention de sous-traitants locaux. Ce marché comporte des engagements de performances mesurables sur la qualité de service et le niveau de l'activité.

L'ÉDITO DU MAIRE

Les questions à Jean AUGÉ

Malgré un début de mandat perturbé par une crise sanitaire sans précédent, l'équipe municipale trace son chemin, emmenée par son maire vers les projets structurants de demain.

Où en sommes-nous en matière de projets de d'aménagements pour Saint-Thibéry ?

« La requalification du centre village est au cœur de notre réflexion. Le mois prochain, nous allons lancer une étude «Bourg Centre». Il s'agit d'un dispositif régional qui accompagne les petites villes, bourgs ruraux ou péri urbains d'Occitanie, dans leur politique de dynamisation de leurs bassins de vie. La région va nous aider à requalifier et à participer au financement de la réorganisation urbaine du centre ancien. Cela concerne la requalification de l'abbatiale, mais aussi des espaces publics pour créer une dynamique de vie. Parallèlement, nous avons amorcé la révision du PLU (Plan Local d'Urbanisme) qui prévoit l'aménagement de la commune pour les quinze ans à venir. Lancé au début du mandat, ce projet a pris du retard en raison de la Covid-19 qui a contraint tous les acteurs à gérer d'autres priorités. Celui-ci devrait émerger au premier trimestre 2023 ».

Économiquement parlant, Saint-Thibéry, ça bouge ?

« Oui, notre village bénéficie d'une attractivité certaine et d'une belle dynamique. Malgré un contexte sanitaire peu propice au développement économique de proximité, plusieurs nouveaux services sont proposés, vous les retrouverez dans cette édition. La brasserie de la place Francis Laurent, ravagée par un incendie en 2019, rouvre enfin ses portes le 5 mars avec un nouveau gérant et un nouveau nom : « La différAnce ». Depuis la fin de l'année 2021, nous avons lancé un nouveau marché du soir «After work» pour favoriser les circuits courts et permettre aux personnes qui travaillent de pouvoir se ravitailler sur un marché un soir de semaine. Tous les jeudis (le vendredi à partir du 18 mars) de 17h à 20h, quelques foodtrucks et exposants vous attendent place Francis Laurent aux côtés de nos commerçants, pour proposer de savoureux produits locaux. Donc oui, à Saint-Thibéry, ça bouge ! »

Nous sommes au premier tiers de votre mandat, quel bilan en tirez-vous ?

« Difficile, passionnant et résolument tourné vers l'avenir ! Avec d'une part, de nouvelles responsabilités au sein de l'agglo depuis ma récente élection comme 10^e vice-président en charge de la propreté, des espaces verts et des moyens généraux, élection qui restaure la place de Saint-Thibéry au sein de l'exécutif du territoire Hérault Méditerranée ; mais surtout avec les multiples projets que nous avons pour Saint-Thibéry. Beaucoup de sujets sont à l'étude avec les membres du conseil municipal. Des projets qui devraient sortir vers la fin du mandat. Nous allons vers de belles concrétisations ! »

SAINT-THIBÉRY



Directeur de publication

Jean Augé

Rédaction

D. Guilbert, associations

Mise en page

D. Guilbert

Photos

Mairie, associations,

agglo, Hérault Tribune

Impression

Combes & Hund

Siret 405 338 955 00025

SOMMAIRE

P. 03 Actualités
Nouveau centre de tri

P.4-5 Travaux
Accessibilité cimetière
Travaux divers

P. 6-7 Cadre de vie
Encombrants
Repère de crue

P. 8-9 Dossier spécial
Urbanisme en ligne

P. 10 Enfance et jeunesse
Féerie de Noël

P. 11 Festivités en images
De novembre à janvier

P. 12-14 Vie associative
Les infos des assos

Carnaval 2022

P. 16-17 Vie économique
Nouveau à Saint-Thibéry
Appel à candidatures Gigamed

P. 19-19 Vie quotidienne
Infos pratiques
État civil

P. 20 Agenda



Fin février

LES TRAVAUX D'ACCESSIBILITÉ

La commune de Saint-Thibéry termine des travaux d'accessibilité des bâtiments communaux et espaces publics

Les services techniques ont attaqué des travaux d'accessibilité au cimetière. Les graviers sont supprimés et remplacés par un revêtement stabilisé qui facilitera les déplacements des personnes à mobilité réduite. Ces travaux viennent compléter une série de mises aux normes d'accessibilité des espaces publics et

des bâtiments communaux (création de places de stationnement dédiées aux PMR, accessibilité de l'accueil de la mairie, cheminement du stade, signalétique et main courante aux écoles etc.). Les prochains travaux, programmés dans les semaines à venir, concernent l'accessibilité au boulodrome.



POINT TRAVAUX

DÉFIBRILLATEURS

Un défibrillateur peut sauver des vies ! 2 défibrillateurs ont été achetés et mis à la disposition des Saint-Thibéryens : l'un devant la salle des fêtes, l'autre à l'Ehpad.



TRAVAUX DE VOIRIE

Les services techniques procèdent régulièrement à des petits travaux de voirie sur les chemins : ils rebouchent les trous qui peuvent se révéler dangereux comme ici sur le Chemin Sainte-Cécile. Si vous en repérez, n'hésitez pas à le signaler à l'accueil de la mairie.



TRAVAUX D'ENTRETIEN DU FLEUVE HERAULT



La communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée (CAHM) met en œuvre des travaux d'entretien du fleuve Hérault. Dans l'objectif de protéger les biens et les personnes, ces travaux ont pour but de favoriser le bon écoulement des crues en limitant l'accumulation de bois au niveau des ouvrages. Ces opérations contribuent également à l'amélioration écologique, par la diversification de la ripisylve et des milieux. Les techniques préconisées, tout comme le choix des périodes d'intervention sont définis afin d'impacter le moins possible les milieux et espèces. Un écologue a été mandaté pour marquer les arbres qui présentaient des habitats potentiels pour la faune afin qu'ils soient conservés ou retirés avec précaution.

Le chantier consiste en l'enlèvement des arbres morts, penchés, sous cavés sus-

ceptibles d'être emportés par une crue. La purge des embâcles et des ouvrages type seuils et ponts sont également compris dans l'opération. L'entreprise ARF réalise les travaux.

Les travaux sur le territoire de Saint-Thibéry concernent l'entretien de 4.6 Km de berges du fleuve Hérault et la purge des embâcles en particulier au niveau du seuil de l'usine hydroélectrique, du pont romain et de la passerelle. L'intervention est réalisée en partie depuis l'eau avec des moyens nautiques. Le tronçon à l'amont du village sera réalisé cet automne.

Des informations supplémentaires peuvent être obtenues auprès du chargé de mission rivière du service ingénierie aquatique et risques - direction de l'environnement et du littoral - de l'Agglo au 04 99 47 48 72 (Manuel BOILLON).

REPRISE DES ENROBÉS

Pour renforcer le pont à la sortie du village côté Nézignan l'Evêque, le conseil départemental a entrepris des travaux. La première partie s'est déroulée au début de cette année avec les enrobés de la route de Valros qui ont été refaits (budget de 30 000€). Une seconde phase de travaux est programmée en 2023 pour un montant de 170 000€.





LES ENCOMBRANTS C'EST GRATUIT EN DÉCHÈTERIE !

Les encombrants, c'est en déchèterie du lundi au samedi et c'est gratuit. Vos encombrants sont à déposer en déchèterie, l'accès y est gratuit pour tous les particuliers.

Bon à savoir !

Les enseignes distributrices sont responsables de l'ensemble du cycle de vie d'un produit (ex : les appareils électroménagers) et sont dans l'obligation de vous les reprendre sans frais.

Coordonnées de la déchèterie

Route de Bessan
34630 St-Thibéry
Tél. : 06.77.73.01.97

Prochaines permanences du Sictom en mairie

Mercredi 9 mars
Mardi 24 mai
(10h30 > 12h)

C'est l'occasion de poser toutes vos questions relatives à la collecte et au tri des déchets.
Renseignements
Tél : 04 67 98 45 83
www.sictom-pezenas-agde.fr

LA COLLECTE DES ENCOMBRANTS POUR LES HABITANTS DE L'AGGLO

Pour les Personnes à Mobilité Réduite ne pouvant pas se déplacer en déchèterie :

Un service de collecte des encombrants leur est dédié. Il se fait uniquement sur rendez-vous, et selon un planning mensuel au numéro suivant : 04.67.90.48.03. Lorsque votre rendez-vous est confirmé, vous devez sortir vos encombrants :

- La veille au soir du jour de collecte,
- Présentés sur le trottoir et ne devant pas excéder 1m³.
- Les encombrants qui pourront être collectés comprennent : le mobilier (tables, chaises, armoires...), matelas, sommiers, gros électroménager (lave-linge, réfrigérateur, gazinière...).

Certains déchets bien que volumineux ne sont cependant pas considérés comme des encombrants, notamment :

- Les gravats qui doivent être amenés en déchèterie,
- Les déchets verts, qui doivent être amenés en déchèterie,
- Les pneus usagés (qui doivent être repris gratuitement par le garagiste),
- Les bouteilles de gaz qui doivent être reprises gratuitement par le vendeur ou remise à un point de collecte,
- Les véhicules à moteur (carcasses de voitures, cyclomoteurs...)

Tous responsables

Si d'autres encombrants étaient sortis mais non indiqués sur le listing lors de la prise de rendez-vous, ils seront considérés comme des dépôts sauvages et verbalisables à partir de 135 € minimum.

DÉCHÈTERIE DE SAINT-THIBÉRY Professionnels et particuliers

Ouverte du lundi au samedi
8h30 - 12h et 14h - 17h30
(Derniers entrants jusqu'à 11h45 le matin et 17h15 l'après-midi).

CADRE DE VIE

POSE D'UN REPÈRE DE CRUE

Dans le cadre du Programme d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI), l'EPTB Fleuve Hérault accompagne les communes pour la pose de repères sous forme de macarons lorsqu'il y a des sites visibles par les habitants. Cette action a pour but de conserver la mémoire des événements majeurs.

Une crue historique le 23 octobre 2019

À Saint-Thibéry, la dernière crue historique de la Thongue remonte au 23 octobre 2019, avec un niveau de montée des eaux relevé à 90 cm. Pour marquer cette crue exceptionnelle un nouveau repère a été posé le 16 février dernier chemin des Fabriques (pilier de l'entrée du stade d'entraînement) en présence des adjoints au maire Céline Sablier, Jean-Louis Calvet et José Belmonte mais aussi des enfants de la garderie municipale.



Matérialiser les niveaux pour pérenniser la mémoire, sensibiliser et informer

Anaïs Taurines, technicienne EPTB, explique : « la commune de Saint Thibéry est exposée au risque d'inondation par débordement de cours d'eau. La Thongue, affluent de l'Hérault, a connu par le passé de nombreuses crues, notamment celle de septembre 1907 qui reste à ce jour l'événement de référence. Plus récemment, le 23 octobre 2019 des précipitations importantes ont engendré une crue rapide et importante de la Thongue. La matérialisation des niveaux atteints par les eaux par de véritables repères de crues normalisés permet de pérenniser la mémoire de ces événements historiques, et contribue à l'amélioration des connaissances des phénomènes méditerranéens. Cela permet également d'informer et de sensibiliser la population afin de développer une véritable culture du risque, et ainsi inciter à l'apprentissage de comportements appropriés »

« La commune de Saint Thibéry est exposée au risque d'inondation par débordement de cours d'eau. La Thongue, affluent de l'Hérault, a connu par le passé de nombreuses crues, notamment celle de septembre 1907 qui reste à ce jour l'événement de référence. Plus récemment, le 23 octobre 2019 des précipitations importantes ont engendré une crue rapide et importante de la Thongue. La matérialisation des niveaux atteints par les eaux par de véritables repères de crues normalisés permet de pérenniser la mémoire de ces événements historiques, et contribue à l'amélioration des connaissances des phénomènes méditerranéens. Cela permet également d'informer et de sensibiliser la population afin de développer une véritable culture du risque, et ainsi inciter à l'apprentissage de comportements appropriés »

Une exposition pédagogique vue par tous les élèves de l'école élémentaire

Afin de sensibiliser le plus grand nombre, et plus particulièrement le jeune public au risque inondation, cette pose de repère a été précédée d'une exposition pédagogique du 8 au 16 février à la médiathèque, à laquelle tous les élèves de l'école élémentaire ont assisté.



LA MÉMOIRE DU RISQUE INONDATION

Ces repères donnent des indications sur les hauteurs d'eau maximales atteintes, les dates des crues historiques, les cours d'eau concernés et la fréquence des débordements. Témoins des grandes inondations passées, ils permettent d'entretenir et de développer la culture et la connaissance du risque inondation.



Repère de crue posé le 25 août 2014
rue de l'Ancienne Mairie



LA DEMANDE D'AUTORISATION D'URBANISME EN LIGNE

Les maires signent et sont responsables de toutes les décisions prises sur leur commune : permis de construire, permis d'aménager, déclaration préalable, certificats d'urbanisme etc.. L'instruction de ces demandes d'autorisation d'urbanisme a été déléguée au service Application Droit des Sols (ADS) de l'Agglo qui vient en appui juridique et technique. Il émet un avis sur les demandes qu'il instruit et peut les assortir des prescriptions ou des recommandations. Les maires sont alors libres de suivre ou non ces avis.

NOUVEAU SERVICE : GUICHET NUMÉRIQUE DES AUTORISATIONS D'URBANISME EN LIGNE

Depuis le 1er janvier 2022, l'Agglo propose un Guichet numérique des autorisations d'urbanisme (GNAU). C'est un service en ligne, sécurisé, gratuit et facilement accessible depuis :

- ▶ le site internet www.ville-saint-thibery.fr : <http://www.ville-saint-thibery.fr/pgfr-urbanisme.html>
- ▶ le portail de l'Agglo Hérault Méditerranée : www.agglo-heraultmediterranee.net
- ▶ le Guichet Numérique des Autorisations d'Urbanisme de l'Agglo : <https://gnau.cahm.net/gnau/#/>

Ce service vous permet de :

- ▶ constituer vos dossiers de demandes en ligne de manière simple et rapide
- ▶ d'accéder aux formulaires en ligne et au cadastre
- ▶ de remplir la demande d'autorisation d'urbanisme nécessaire
- ▶ de joindre les pièces annexes puis de télétransmettre le dossier de demande à la commune concernée.

La transmission de votre demande en mairie se fera en un clic, sans avoir à imprimer multiples exemplaires papier. Un service qui facilite le dépôt des dossiers, le suivi et accélère le délai de traitement !

Ce nouveau service n'est pas une obligation, les services continuent de recevoir les documents papiers ou envoyés par courrier, avec les mêmes délais légaux de traitement des demandes.

Les services instructeurs de notre Agglo et de Saint-Thibéry restent vos interlocuteurs privilégiés pour vous accompagner tout au long de la procédure. N'hésitez pas à les solliciter dès la constitution de votre dossier !

Site ADS Nord pôle instructeur
Ads-nord@agglohm.net
04 67 30 96 34

Mairie de Saint-Thibéry
Service urbanisme
Rose Mateu : 04 67 77 97 98
urbanisme@saint-thibery.fr

LES GRANDES ETAPES DE MES DÉMARCHES D'URBANISME EN LIGNE

JE PRÉPARE MON DOSSIER

Je contacte les services de l'agglo ou de la mairie pour garantir la recevabilité de mon dossier et m'aider pour :

- ☑ Choisir le formulaire Cerfa adapté à mes travaux.
- ☑ Éditer l'ensemble des pièces nécessaires à l'instruction de mon dossier.
- ☑ Anticiper le calendrier de réalisation.

JE LE DÉPOSE EN LIGNE

- ☑ Soit je vais directement sur le Guichet Numérique des Autorisations d'Urbanisme de l'Agglo <https://gnau.cahm.net>, soit je vais sur le site internet de ma commune et je clique sur le lien vers le GNAU
- ☑ Je crée un compte ou j'ai la possibilité de me connecter avec mes identifiants France Connect
- ☑ J'accède aux formulaires en ligne
 - > Je remplis ma demande et je joins les pièces annexes
 - > Je télétransmets mon dossier de demande d'Autorisation d'Urbanisme depuis le Guichet Numérique des Autorisations d'Urbanisme.

LES DISPOSITIFS « HABITAT » DE L'AGGLO QUI VOUS SIMPLIFIENT LA VIE



HABITAT

Vous êtes propriétaire, locataire ou membre d'une copropriété ?

Vous avez des projets et souhaitez contacter l'interlocuteur qui répondra à toutes les questions que vous vous posez sur votre logement ?

Le service habitat de l'Agglo Hérault Méditerranée vous invite, selon la nature de votre demande, à contacter les services dédiés. Ils vous permettront de bénéficier d'un accompagnement gratuit et en toute confidentialité et vous guideront dans vos démarches.

DES DISPOSITIFS SUR MESURE SELON VOS BESOINS QUI CONTACTER ?

Pour les propriétaires

> ÉNERGIE

Je souhaite faire des travaux de rénovation énergétique (isolation, chauffage, menuiseries...). J'aimerais connaître les aides existantes et j'ai besoin de conseils. Je contacte le guichet unique Rénov'Occitanie

- ▶ 22 av. du 3^e Millénaire
34630 St-Thibéry
- ▶ Tél 04 11 79 02 22
- ▶ guichet-renovoccitanie@agglohm.net



Pour les propriétaires

> TRAVAUX

Je souhaite engager :

- ▶ des travaux d'adaptation de mon logement si je suis une personne âgée ou en situation de handicap,
- ▶ des gros travaux sur un ou plusieurs logements très dégradés,
- ▶ des travaux de rénovation de ma façade,
- ▶ des travaux sur les parties communes de ma copropriété...
- ▶ des travaux de rénovation de mon logement pour le mettre en location à un tarif abordable (loyer conventionné).

Pour connaître les aides existantes Je contacte la mission cœur de ville

- ▶ 32 rue Jean Roger à Agde
- ▶ Tél. 04 67 21 31 30
- ▶ maisonhabitat@agglohm.net
- ▶ Du lundi au vendredi : 8h30-12h/14h-17h

> LOCATION

Je souhaite louer ou relouer mon logement et je suis propriétaire en centre-ville d'Agde, Bessan, Florensac, Montagnac, Pézenas, St-Thibéry ou Vias. Je dois obligatoirement déposer une demande d'autorisation préalable de mise en location afin d'obtenir un permis de louer.

Je contacte le service habitat

- ▶ Tél. : 04 99 47 48 79
- ▶ permisdelouer@agglohm.net

Pour les locataires

Je suis locataire, mon logement est en mauvais état (humidité, manque de chauffage, pièce sans fenêtre, électri- cité pas aux normes...)

Je contacte le service habitat

- ▶ Tél. : 04 99 47 48 79

Je souhaite faire une demande de logement social

- ▶ Je contacte le CCAS de ma commune
- ▶ ou je fais ma demande sur le site www.demande-logement-social.gouv.fr

Besoin d'un conseil juridique ?

J'ai une question juridique sur mon logement (bail, fiscalité, loyers, co-propriété...) Je contacte l'ADIL 34

f 04 67 55 55 55 (taper 1) Site internet : adil34.org (rubrique contact)

Vendredi 1^{er} juillet
Fête des écoles !

organisée par l'équipe pédagogique
et l'association des parents d'élèves
et les cartables de Saint-Thibéry

LA MAGIE DE NOËL

AUX ÉCOLES

Avant que ne retentisse la sonnerie des vacances scolaires, le Père-Noël s'est invité dans les classes du groupe scolaire Léonce Ruffié pour le plus grand plaisir des enfants.

Attentifs et parfois légèrement intimidés, les élèves se sont montrés bien sages et ont tous reçu un cadeau. Voilà un joli souvenir qui restera gravé dans leurs têtes pour finir l'année en beauté.



UN NOËL PLEIN D'INTENTIONS

Avant les vacances de Noël, les enfants des classes de petite, moyenne section et les assistantes maternelles avec les enfants de St-Thibéry ont préparé des décorations (fresques, sapin.) pour les résidents de l'EHPAD Mireille Vidal. Une belle attention appréciée de tous. Durant plusieurs matinées les personnes âgées ont réalisé des dessins offerts à l'école maternelle.

Nos élèves et les résidents vivent régulièrement des moments de partage et d'échanges. Grâce aux rencontres, les personnes âgées sortent de leur isolement, sont valorisées en pouvant partager leurs expériences et leur vécu. Des projets avec les écoles et le collège sont en cours de réflexion. Un grand merci à l'école maternelle de Saint-Thibéry et aux assistantes maternelles qui se sont mobilisées pour le plaisir de nos aînés durant les fêtes.

À LA MÉDIATHÈQUE

En décembre, la médiathèque a proposé des animations de Noël. Les enfants du Relais Petite enfance ont profité de belles histoires de Noël autour



d'un moment privilégié. Les plus grands étaient conviés à venir écouter la comédienne Églantine Jouve, venue leur raconter un joli conte de Noël. Captivés par le récit, les spectateurs se sont laissés, pendant près d'une heure, emporter par la magie de Noël.



Ecole maternelle

INSCRIPTIONS RENTREE 2022

Si votre enfant est né en 2019, il fera sa rentrée scolaire en septembre 2022. Pour cela, il doit être inscrit à la mairie pour établir un certificat d'inscription. Merci de bien vouloir vous rendre dès maintenant à l'accueil de la mairie (l'après-midi de 15h à 18h) avec :

- un justificatif de domicile
- le livret de famille
- le carnet de santé attestant que votre

enfant a subi les vaccinations obligatoires Afin de préparer au mieux la rentrée, merci de ne pas tarder à faire les démarches nécessaires. Si vous connaissez une famille résidant à Saint Thibéry dont l'enfant est né en 2019, merci de bien vouloir lui transmettre cette information afin que tous les prochains élèves de Petite Section soient comptabilisés au plus vite.

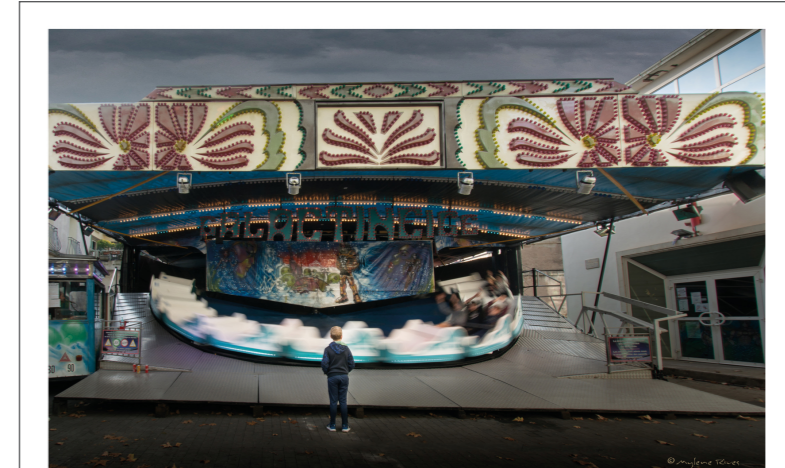
CONCOURS PHOTOS DE LA FÊTE LOCALE



MYLÈNE RIVES ET SOELI SALASC, LES DEUX LAURÉATES DU CONCOURS PHOTO DE LA FÊTE LOCALE 2021.

En novembre dernier, Jean Augé, Maire, Jean-louis Calvet, 1^{er} adjoint et Stephan Lopez, conseiller municipal, ont eu le plaisir de rencontrer Mylène Rives et Soeli Salasc, les deux lauréates du

concours photo de la fête locale 2021. À cette occasion, ils leur ont offert une petite attention pour les récompenser, mais surtout ils ont pu les féliciter de vive voix pour la qualité de leur travail artistique !



SAINT-THIBÉRY
Concours photo de la fête locale de Saint-Thibéry 2021
Premier prix : Mylène RIVES

RELAIS DES VIGNOBLES : 1000€ RESTOS DU CŒUR



Lors d'une cérémonie qui s'est déroulée fin novembre à la salle des fêtes, Stephan Lopez, président de l'association " Le Relais Des Vignobles ", a remis un chèque de 1000€ aux restaurants du cœur, représentés par Claude Lopez, responsable de l'antenne de Pézenas. La cérémonie s'est tenue en petit comité dans le respect des consignes sanitaires. L'association vous informe que son **assemblée générale aura lieu le 10 mars à 18h30** à la mairie de Florensac, et vous donne rendez-vous sur la ligne de départ de la **2^e édition du relais des vignobles le dimanche 4 septembre à Florensac.** Tél. : 06 13 54 55 16 lerelaisdesvignobles34@gmail.com

Le 5 décembre dernier, une balade contée s'est déroulée au coeur de notre village, animée par le talentueux conteur/comédien Philippe Charleux. Une trentaine de personnes ont profité de cette charmante escapade gratuite et ouverte à tous, proposée par l'office du tourisme.

BALADE CONTÉE AU CŒUR DU VILLAGE



SAINT-THIBÉRY
Concours photo de la fête locale de Saint-Thibéry 2021
Deuxième prix : Soeli SALASC



SAINT-THIBÉRY
Concours photo de la fête locale de Saint-Thibéry 2021
Troisième prix : Soeli SALASC



La municipalité tient à remercier, au nom de l'association AFM Téléthon, le **MOTOCUB** de Saint-Thibéry et la pizzeria **LA MAISON** qui ont remis chacun un chèque de 1000€



MX SCHOOL SAINT THIBÉRY : LA NOUVELLE ECOLE DE PILOTAGE MOTOCROSS

L'école de pilotage MX SCHOOL SAINT THIBÉRY a été créée en octobre 2021.

2 terrains permettent d'accueillir les enfants sur le site du motocross : 1 terrain adulte (à partir de 11 ans), 1 terrain enfant et une prairie aménagée pour la découverte moto. Nous avons obtenu un agrément pour accueillir les enfants à partir de 4 ans.

Le moniteur éducateur sportif est Hugues Vignaud, diplômé d'état (moniteur agréé du brevet d'état B.E.E.S) brevet d'état éducateur sportif.

Selon l'âge et le niveau, nous proposons plusieurs cours de pilotage. La moto et l'équipement de base (gants, casque, coudières et genouillères) peuvent être fournis.

MERCREDI :

> 9h00 à 10h00 : niveau baby / découverte / initiation (enfants de 6 à 8 ans environ, moto et équipement de base fournis).

> 10h15 à 12h15 (6 à 12 ans environ) : perfectionnement avec moto perso et licence obligatoire

> 14h00 à 17h00 (à partir de 12 ans) : perfectionnement ado / adulte avec moto perso et licence obligatoire

SAMEDI :

> 9h00 à 10h00 : niveau baby / découverte / initiation (enfants de 6 à 8 ans environ, moto et équipement de base fournis).

> 10h15 à 12h15 (6 à 12 ans environ) : perfectionnement avec moto perso et licence obligatoire

> 14h00 à 15h30 (de 6 à 12 ans) : cours loisirs pour moyens (moto et équipement de base fournis).

> 15h45 à 17h15 (à partir de 12 ans) : cours loisirs pour moyens/grands (moto et équipement de base fournis).

Pendant les vacances scolaires, nous organisons des stages en fonction des niveaux. Un planning est publié sur les réseaux sociaux avant chaque période de vacances.

Un stage peut durer 1 journée complète avec le repas fourni ou deux 1/2 journées. (2 matinées ou 2 après-midi)

Nous organisons également des anniversaires. Nous privatisons le terrain pour 2h00 avec le moniteur éducateur et nous fournissons le gâteau, les boissons et les bonbons !

Renseignements au 06.51.32.89.55
site internet : mx-34.fr
instagram: mx School Saint-Thibery
facebook: moto club saint-thibery

FNACA DRAPEAU DEPARTEMENT



Le 21 octobre dernier à l'hôtel du département, Christian Beaubay, président de la FNACA, s'est vu remettre par Vincent GAUDY, conseiller départemental, le drapeau des Anciens Combattants de St Thibéry (FNACA - CATM - OPEX).

PRÉSERVATION DU PATRIMOINE : L'ÉCHO DU BARROUL N°14 EST SORTI !

Notre parution annuelle, l'Echo du Barroul n°14, est disponible auprès de l'association, tous les lundis à l'espace Cessero de 14h30 à 18h ou bien auprès des adhérents aux numéros suivants :

06 86 87 34 50 / 04 67 77 83 80 / 06 22 73 14 94

L'agglomération Méditerranée ayant favorablement répondu à notre requête, nous avons pu, le 19 novembre, sous la houlette de Denis Népivoda, visiter les bâtiments conventuels achetés par l'agglomération des communes. En effet, toujours soucieux de l'histoire de notre village, nous souhaitons photographier ces bâtiments en l'état avant les travaux de restauration. Notre ami Luc Massal était présent pour

ce travail de mémoire.

Membre actif de l'association depuis son retour au village en 2018, il nous a quittés subitement et trop prématurément le lendemain.

Il était le fils de deux Saint-Thibéryens de souche, Louis et Jacky Massal elle-même membre de l'association.

Son humour piquant, son implication et sa disponibilité vont nous manquer. Il a mis au service de l'association ses connaissances de professeur d'histoire. Sa convivialité et sa participation aux activités festives et culturelles du village vont laisser un vide.



LES ARCHERS DE CESSERO

Le 4 novembre 2021, l'association "Les Archers de Cessero" a vu le jour grâce au dévouement de son nouveau président M. Christian VACASSY, au soutien de M. Jean AUGÉ, maire de Saint-Thibéry, et de Mme Sandra ARRUEBO, présidente du Foyer Rural.

Après plusieurs années au sein du foyer rural, le club de tir à l'arc a souhaité prendre son indépendance tout en gardant le lien avec le foyer rural qui lui a permis d'exister. L'association a été créée dans le but de valoriser et de développer la pratique du tir à l'arc dans le cadre d'entraînements, de démonstrations et de compétitions sportives.

Vous serez accueillis au boulodrome (derrière l'école du village) avec le sourire et la bonne humeur du président :

> Le mardi de 18h à 20h et le dimanche matin de 10h30 à 12h pour tous les niveaux.

> Le jeudi de 20h à 23h pour les adultes.



LE JEUNE AUBIN PROMU CEINTURE NOIRE 1^{ère} DAN

Le karaté PEZENAS SAINT-THIBÉRY prépare les licenciés du club aux passages de grades sur la section Saint-Thibéry, tous les vendredis de 18h30 à 20h, espace Cessero.

C'est dans ce cadre de pratique martiale qu'Aubin, notre jeune Saint-Thibéryen âgé de 15 ans, après 10 années de pratique (2010 à 2021), a suivi cette formation avec ses 4 autres amis adultes. Aubin, jeune garçon un peu calme et timide, a prouvé qu'avec persévérance, volonté et pugnacité il pouvait franchir cette étape de transformation.

Mais ce n'est que le début, un proverbe japonais dit «on commence le karaté et à naître qu'à partir de ce grade d'élévation ceinture noire 1 dan, l'important c'est de ne pas abandonner». Beaucoup de jeunes plus sportifs ou doués n'ont pas eu cette volonté de poursuivre Bravo donc à Aubin, et, le club continue ses activités tout en respect des protocoles sanitaires. Salutations sportives. Didier POSTIAUX

L'ENVOLEE DES SENTIERS VOLÉS DE SAINT-THIBÉRY

Les sentiers volés sont toujours actifs pour vous faire parcourir de nouveaux horizons et pour vous faire évoluer dans vos sections respectives. Toujours à l'af-

fût, n'hésitez pas à contacter l'association pour participer aux différentes activités. Déjà plus de 20 membres actifs, venez gambader avec nous !

Contacts

Tél. : 06 30 35 80 61

Mail : lessentiersvolés@gmail.com

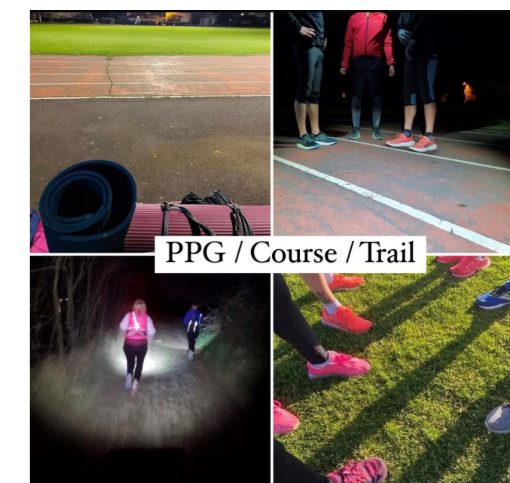
Fb : Les-Sentiers-Volés-de-Saint-Thibery



Kids RUNNING



Randonnée



PPG / Course / Trail

SAMEDI 12 MARS : ENFIN LE RETOUR DU CARNAVAL !

Nous n'avons pas pu faire carnaval en 2021 en raison du COVID mais nous comptons bien nous rattraper. Le 12 mars 2022 ! Retenez bien cette date car c'est la date du prochain Carnaval de Saint-Thibéry. Nous préparons cette journée et nous avons hâte d'y être pour revoir, le Poulain, Bacchus, et notre mascotte Haribo. Bien évidemment, tous nos projets seront conditionnés par le

contexte sanitaire qui évolue régulièrement. Mais on y croit !!! Les jeunes refont une beauté au poulain et les anciens préparent Bacchus. Si vous ne vous êtes pas encore manifesté pour participer au cortège avec votre char, contactez nous (contacts en bas de page). À très vite pour un magnifique carnaval. En espérant vous voir nombreux dans la rue, petits et grands, pour participer à cette journée.

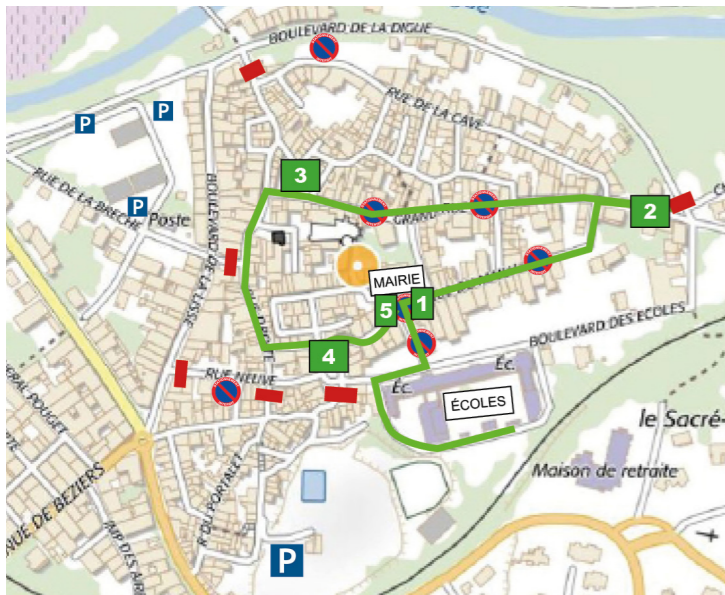


Informations pratiques

Le carnaval aura lieu le samedi 12 mars. Les rues concernées par le passage des enfants et des chars ainsi que le parking de la cave devront être libres de véhicules. Le stationnement y sera interdit de 9h à 19h (les riverains seront avertis par un mot dans la boîte aux lettres). Rues concernées : rue Neuve, place du Couvent, bd des Écoles, rue du Bonheur, av. Mario Roustan, rue du Mailh, rue Porte de Montpellier, Grand Rue, rue Droite, rue de l'Ancienne Mairie, rue de la Brèche, Bd de la Lisse. Des parkings sont à votre disposition en périphérie : cimetière, stade d'entraînement, route de Pézenas (près d'Eiffage). Par ailleurs, le plan VIGIPIRATE impose un dispositif renforcé pour garantir la sécurité de tous. Le parcours devra être hermétique à toute intrusion de véhicule. Par conséquent, l'accès en véhicule au cœur du village sera impossible pendant quelques heures.

CARNAVAL DES ENFANTS : DÉPART 10H30 DES ÉCOLES

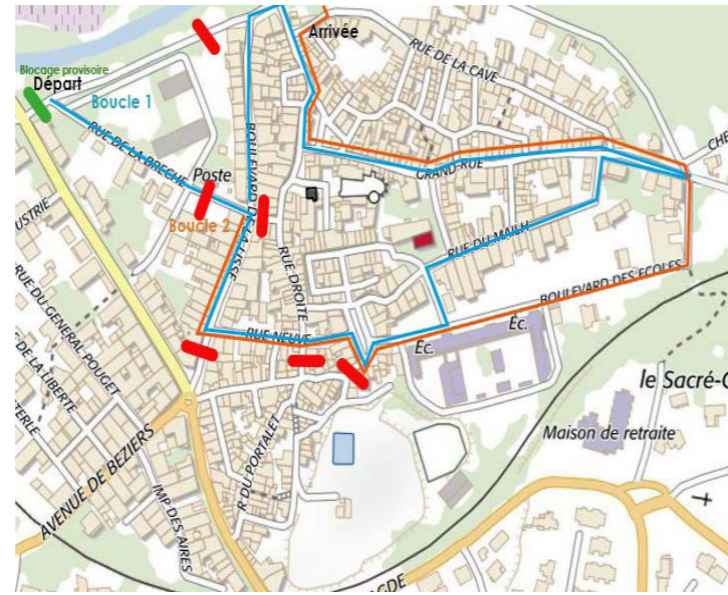
Les parents se garent à l'extérieur et amènent les enfants à pied à 10h.



Rues bloquées de 9h30 à 12h30 par arrêté municipal
Rue Neuve, rue du Portalet, rue de la porte de Béziers, bd de la Digue, rue du Bonheur, bd des Ecoles, av. Mario Roustan, rue du Mailh, rue Porte de Montpellier, Grand Rue, place du Marché, rue Droite, passage de la Lisse, rue de l'Ancienne Mairie, rue des Pénitents, place du Couvent.

CORTÈGE DES CHARS : DÉPART 15H BD DE LA DIGUE

Rendez-vous à 14h30 boulevard de la Digue. La rue de la Brèche sera temporairement inaccessible le temps du départ du cortège (de 14h30 à 15h30)



Rues bloquées de 14h30 à 19h par arrêté municipal
Bd de la Lisse, passage de la Lisse, rue Neuve, rue du Portalet, rue de la porte de Béziers, bd de la Digue, bd des Ecoles, av. Mario Roustan, rue du Mailh, rue Porte de Montpellier, Grand Rue, place du Marché, rue Droite, rue de l'Ancienne Mairie, rue des Pénitents, place du Couvent.

CONTACTS
Les Amis du Carnaval de Saint-Thibéry
Jean François : 06.83.13.46.41 Céline : 06.58.30.23.31
Facebook et Instagram : Les Amis du carnaval de Saint Thibéry

CONVENTION DE DISPONIBILITÉ

Le SDIS de l'Hérault peut proposer à chaque employeur une convention avec son employé sapeur-pompier volontaire. Cette convention tripartite (sapeur-pompier volontaire, employeur et SDIS34) permet au sapeur-pompier volontaire de se former et de participer à l'activité opérationnelle durant son temps de travail.

INTERVENTION
Disponibilité pour des interventions inopinées pendant la durée de travail
Disponibilité opérationnelle en cas d'événement majeur
Autorisation de retard à l'embauche

FORMATION
Seuil de sollicitation pour la formation :
Pour la formation initiale : 10 jours/an pendant les 3 premières années du 1er engagement
Pour la formation continue : 5 jours/an + ou - selon de choix de l'employeur

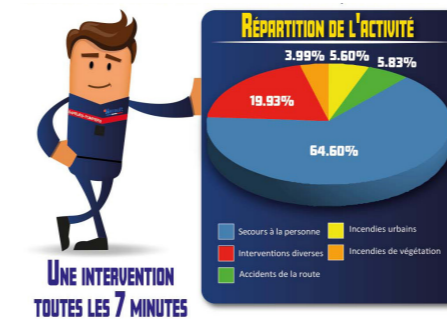
DISPOSITIONS COMPENSATOIRES
Maintien de la rémunération et des avantages y afférents
Subrogation : l'employeur demande à percevoir les indemnités prévues
Le mécénat : l'employeur demande à bénéficier d'une réduction d'impôt au titre du mécénat

POUR PLUS D'INFORMATION CONTACT : volontariat@sdis34.fr



LE SDIS 34 TOUJOURS EN ACTION SUR LE TERRAIN

Les sapeurs-pompiers se doivent de bien identifier les risques, de les anticiper et lorsqu'ils se produisent, de les combattre. Les missions du SDIS couvrent cinq grands domaines d'urgence et traitent plus de 400 000 appels par an. Ces appels sont passés sur la plus grande plateforme commune 15-18-112 de France et représentent en moyenne une intervention toutes les 6 minutes et 51 secondes sur le territoire départemental.



UNE INTERVENTION TOUTES LES 7 MINUTES

TOUJOURS PRÉSENTS
ENGAGEMENT
O
T
D
I
S
P
O
N
I
B
I
L
I
T
É
C
I
T
O
Y
E
N
V
O
L
O
N
T
A
I
R
E
UN ENGAGEMENT CITOYEN

L'engagement citoyen est le socle de l'organisation des secours en France. Il permet d'assurer des interventions rapides et efficaces, partout et pour tous. Le sapeur-pompier volontaire prend librement l'engagement de se mettre au service de la population. En plus de sa profession ou de ses études, il contribue aux missions de sécurité civile de toute nature confiées au SDIS.

1ÈRE FORCE DES SECOURS DU DÉPARTEMENT

Rejoignez-nous!



CONDITIONS D'ENGAGEMENT

- Art R723-6 et R723-7 du code de la sécurité intérieure
- > Avoir 16 ans au moins avec un consentement écrit du représentant légal pour les mineurs (âge minimum de 21 ans pour être o cier)
- > Jouir de ses droits civiques
- > Ne pas avoir fait l'objet d'une condamnation incompatible avec l'exercice des fonctions
- > S'engager à exercer son activité avec obéissance, discrétion et responsabilité
- > Être en situation régulière au regard des obligations du service national
- > Répondre aux conditions d'aptitude physique et médicale adaptées et correspondantes aux missions effectivement confiées.

Hérault SAPEURS-POMPIERS
SERVICE DÉPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS DE L'HÉRAULT

SAPEURS-POMPIERS VOLONTAIRES

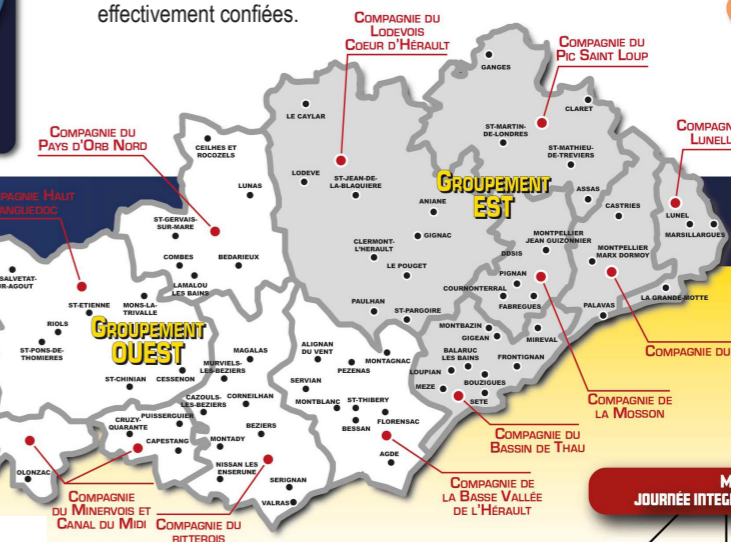
Pourquoi pas vous ?

WWW.SDIS34.FR

Twitter, Facebook, Instagram, Snapchat, YouTube icons

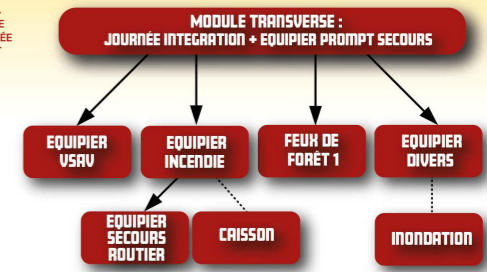
L'ACTIVITÉ DU SAPEUR-POMPIER VOLONTAIRE

Il s'engage pour une période de 5 ans. Dans la majorité des cas, il est engagé au grade de sapeur 2ème classe. Le 1er engagement comprend un période probatoire qui dure entre 1 et 3 ans. Cette période permet l'acquisition de la formation initiale adaptée aux missions confiées au sapeur-pompier volontaire et nécessaire à leur accomplissement. Il bénéficie d'une protection sociale en cas d'accident ou de maladie contractée en service.



TOUJOURS PARTANTS

LE PARCOURS DE FORMATION



DISTRIBUTEUR AUTOMATIQUE DE BILLETS

Il était attendu, le voilà bien installé au coeur de l'espace commerçant devant la médiathèque depuis le mois de novembre. Le nombre de retraits réalisés est bien au delà des prévisions et confirme l'intérêt de ce type de service dans notre village.



COIFFURE «BY FLO» 4 BD DE LA LISSE



Ouvert depuis le 13 décembre, le salon de coiffure "BY FLO" vous accueille dans un univers cosy dans toute sa simplicité et son professionnalisme.

«Votre nouvelle coiffeuse vous offre ses services dans un espace convivial ainsi qu'un esprit de détente créé tout particulièrement à mon image. J'y ai déposé mon empreinte en y ajoutant mes créations personnelles en bois flotté, qui sont exposées actuellement au salon.

Ce projet a pu aboutir avec l'aide de ma famille, patience et persévérance étaient au rendez-vous.

L'univers de la coiffure permet de garder et entretenir le contact social qui se perd peu à peu.

Mon but est de redonner le plaisir, la confiance de se retrouver chez son coiffeur, apprécier et prendre le temps (choses qui se sont un peu perdues de nos jours). Des valeurs sûres sont au rendez-vous chez "BY FLO" situé au 4 bd de la lisse à côté du bar "La Mousse".

Je vous y attends avec plaisir. Merci de votre confiance.»

Tél : 06 58 50 05 37.

Midi Libre

Vous souhaitez publier un article sur le journal Midilibre ? Contactez notre correspondante locale :

Sylvie CHOUDY
06 23 76 31 60

sylvie-choudy1@orange.fr

LA MAGIE D'1 INSTANT : MESSAGES - REIKI - LAHOCHI

LA MAGIE D'1 INSTANT
Massages - Reiki - Lahochi
07 85 23 74 21
marina.fialdes@gmail.com
ZAC Caritat 34630 SAINT THIBÉRY
Intervention à domicile sur RDV,
15 km autour de Saint Thibéry
LA MAGIE D'1 INSTANT

Prestations uniquement à domicile (St Thibéry et 15 km autour)

ZAC Caritat - 34630 ST THIBÉRY

Tél : 07.85.23.74.21 - Mail : marina.fialdes@gmail.com

Facebook : www.facebook.com/lamagied1instant

La Magie d'1 Instant

Instagram : [@lamagied1instant](http://www.instagram.com/lamagied1instant)



PEPINIÈRES D'ENTREPRISES GIGAMED : LANCEMENT DE L'APPEL À CANDIDATURES 2022

Gigamed lance un appel à candidatures pour permettre aux jeunes entreprises et porteurs de projets innovants, quel que soit leur secteur d'activité, de rejoindre l'un des ateliers et / ou bureaux des pépinières Gigamed, à Bessan ou à St-Thibéry.

Vous avez une activité innovante, un concept différenciant, un projet de développement ?

Vous recherchez du soutien, une mise en réseau, des moyens mutualisés ?

La pépinière d'entreprises GIGAMED est faite pour vous !

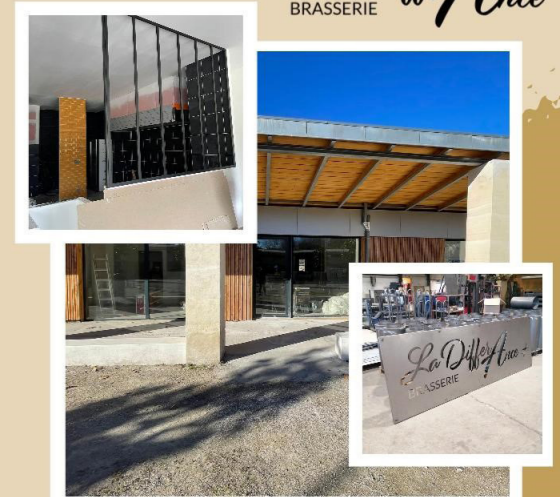
Au coeur d'une destination particulièrement attractive et dynamique, faites grandir votre business tout en profitant d'un cadre de vie exceptionnel.

5 MARS : SOIRÉE D'OUVERTURE DE LA BRASSERIE «LA DIFFÉRENCE»

La Brasserie La Différence ouvre enfin ses portes le vendredi 4 mars 2022 ! Nous serons ravis de vous accueillir à La soirée d'ouverture, le samedi 5 mars à partir de 18h, un concert aura lieu pour l'événement. Réservations au 06.85.62.83.03. (places limitées). Jours d'ouverture : du mardi au dimanche midi et du jeudi au dimanche soir

Tic Tac Tic Tac...

La Différence
BRASSERIE



LE MARCHÉ «AFTER WORK» PLACE FRANCIS LAURENT

Un nouveau rendez-vous hebdomadaire proposé par les exposants, commerçants et la municipalité. Un marché local du soir avec foodtrucks & produits locaux de saison et de terroir !! Tous les jeudis jusqu'au 10 mars puis tous les vendredis à partir du 18 mars.

Côté exposants on retrouve : Le Jardin de Marco avec ses œufs frais et son huile d'olive ; La Fée Maison avec son couscous maison et ses gâteaux orientaux ; Sabine avec son aligot-saucisse ; Où es-tu Ginger avec sa cuisine méditerranéenne aux sonorités asiatiques (woks) ; La Jardinière avec ses légumes, ses fromages et sa charcuterie ; La Brasserie des 3 Martyrs avec ses bières de tradition ; La Ferme du Rec Pauruc avec ses pleurotes fraîches

et déshydratées, spiruline et graines de chanvre ; Les Paniers d'Ingrid avec ses terrines, confits de canard, foies gras et confitures ; Les Papilleuses avec ses vins & bières locales et authentiques... Une dizaine de commerçants & producteurs, mais rien que du bon & du local !!

L'objectif de ce mini marché afterwork est de toucher les travailleurs intéressés par des produits du terroir mais qui n'ont pas la possibilité de faire le marché du matin en semaine. En rentrant du travail ils peuvent faire leurs courses tout en profitant pour boire un verre et manger sur les mange-debout. Page facebook dédiée : www.facebook.com/jeudis.afterworks.saint.thibery

Food-trucks Traiteur oriental Cave ambulante
Produits du terroir Bières artisanales
Charcuteries Producteurs
Fromages Produits frais
Coquillages Plats chauds



LE VENDREDI
À PARTIR DU 18 MARS



RETRAITE COMPLEMENTAIRE
agirc-arrco

L'Agirc-Arrco à votre rencontre

Ecoute

Conseil

Orientation



Vous êtes intéressé.e par des informations et des conseils pour entretenir votre forme ?

Vous aidez l'un de vos proches et vous vous sentez fatigué.e ? Vous recherchez des solutions pour rester vivre à votre domicile ou souhaitez vous installer en maison de retraite ?

Quelle que soit votre situation, quel que soit votre âge, l'action sociale Agirc-Arrco vous propose un ensemble de réponses adaptées à vos besoins. Venez nous rencontrer !

Saint Thibéry

Sur le marché, Place Francis Laurent

de 9h00 à 12h00 :

Mardi 22 mars 2022
Mardi 19 avril 2022

SAINT-THIBÉRY

06 67 98 63 04 actionsocialelanguedocroussillon@agirc-arrco.fr
06 67 36 49 23

ENQUÊTE INSEE DE FÉVRIER À AVRIL 2022

Ressources et Conditions de Vie
#EnquêteInsee
Février à avril 2022



L'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee) réalise de février à avril 2022 une enquête statistique sur les ressources et les conditions de vie.

Cette enquête, à caractère obligatoire, est reconnue d'intérêt général et de qualité statistique par le Conseil national de l'information statistique (Cnis).

L'enquête est réalisée sur un échantillon de près de 22 000 logements tirés aléatoirement sur l'ensemble du territoire. Certains d'entre eux se situent dans votre commune. Les ménages qui y habitent sont interrogés par un enquêteur ou une enquêtrice de l'Insee. Ils sont prévenus individuellement par lettre et informés du nom de l'enquêteur ou de l'enquêtrice.

COMPTEURS GAZPAR



GRDF travaille depuis 2009 à l'arrivée du relevé automatique à distance en France. Depuis 2016 et jusqu'en 2022, 11 millions de clients gaz naturel seront ainsi équipés du compteur communicant gaz. Ces nouveaux compteurs devraient permettre de mieux suivre et gérer la consommation de gaz au quotidien.

GRDF entre en phase opérationnelle du déploiement des compteurs Gazpar. La commune de Saint-Thibéry est concernée (dépense et pose de compteur par l'entreprise CODICE, pour le compte de GRDF)

► 311 compteurs seront changés en mai 2022.

Les clients seront informés par le biais de 3 contacts :

- Un 1^{er} courrier pour les informer qu'ils sont concernés par le changement de compteur
- Un 2^e courrier pour les informer de la date de changement de compteur (à confirmer ou à modifier selon la disponibilité des clients)
- Un SMS de rappel/confirmation 24h avant le RDV
- 2 hotlines pour les clients (Hot-line Coriolis - prestataire GRDF et celle de l'entreprise de pose de compteur pour la gestion des RDV)

Vous êtes exploitant(e), éleveur(se), producteur(rice), salarié(e), conjoint(e) ou agriculteur(rice) ?
Votre projet s'inscrit dans l'une de ces 4 thématiques :
TERRITOIRES • INNOVATION • EMPLOI • DÉVELOPPEMENT DURABLE
Terres d'idées vous accompagne pour le réaliser.
Pour participer, inscrivez-vous sur mutualia.fr

INSCRIPTIONS SUR LES LISTES ÉLECTORALES

VÉRIFIEZ VOTRE SITUATION ÉLECTORALE
AINSI QUE VOTRE BUREAU DE VOTE À TOUT
MOMENT SUR LE SITE SERVICE-PUBLIC.FR

INSCRIVEZ-VOUS
SUR LES LISTES
ÉLECTORALES

POUR VOTER, IL EST INDISPENSABLE D'ÊTRE INSCRIT
SUR LES LISTES ÉLECTORALES
INSCRIVEZ-VOUS JUSQU'AU 4 MARS 2022
(IL FAUDRA PRÉVOIR UN JUSTIFICATIF D'IDENTITÉ ET UN JUSTIFICATIF DE DOMICILE)

- EN MAIRIE
- PAR INTERNET SUR SERVICE-PUBLIC.FR
- PAR COURRIER (FORMULAIRE CERFA N°12669*02 à télécharger sur SERVICE-PUBLIC.FR)

ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE
10 ET 24 AVRIL 2022

Demande de correction d'état civil auprès de l'Insee (Service en ligne)

Si vous constatez une erreur concernant votre identité (une erreur dans votre nom de famille, vos prénoms, votre sexe, votre date ou votre lieu de naissance), vous pouvez demander une rectification à l'Insee qui gère ce répertoire.

Les corrections demandées doivent être conformes aux informations contenues sur l'acte de naissance. Vous devez être en possession des éléments suivants :

- Acte de naissance (copie intégrale ou extrait avec filiation) de la personne concernée par la demande de correction
- Numéro d'identification du répertoire (numéro de sécurité sociale) si la demande concerne une personne majeure

Vous pouvez utiliser ce service uniquement pour rectifier les informations d'une personne née en France métropolitaine, dans un département d'outre-mer (Dom) ou dans certaines collectivités d'outre-mer.

Une chanson dédiée à Saint-Thibéry
Éric Audrain Demey, musicien, a couché sur le papier son amour pour le village et en a fait une chanson dont vous pouvez lire les paroles ci-dessous.

CESSERO

Le jour se lève sur le pont de l'île
loin des tumultes du réseau
et rien n'empêche que s'écoule l'Hérault
qui vers la mer l'entraîne de ses eaux

L'air s'étincelle quand soulevant d'un cil
l'onde plastique qui lentement chemine
vers les cimetières ou finissent les flots
ou les larmes la peine ne sont pas que des mots

Une mesure de silence des orgues basaltiques
il fait du yoyo il saute à l'élastique
mon cœur est une tempête un désordre symphonique
une colère esthétique

Dans le vieux village que Rome appelait Cessero
suivant les siècles de l'immuable tempo
succède aux rires la tristesse des sanglots
aujourd'hui en moi un son s'en fait l'écho

Les ruelles en rhizome de St Thibéry
enfant martyr guérisseur de folie
me ramènent toujours rue de l'abbaye
quand m'accable de ses maux la vie.

Éric Audrain Demey

Changement de trésorerie

Saint-Thibéry dépend du centre des finances publiques de Sète dont voici les coordonnées :

SGC LITTORAL
274 AVENUE DU MARÉCHAL JUIN - CS 90371 - 34200 SÈTE
Tél. : 04 30 41 03 50 - Mail : sgc.littoral@dgfip.finances.gouv.fr

Ouverture au public

- De 8H30 à 12H15
- De 13h30 à 16h00

(uniquement sur rendez-vous téléphonique)

ÉTAT-CIVIL

ILS SONT NÉS :

Pablo AUGÉ, Rayan BENGANA,
Arthur DELORT CAMMARATA,
Emilio GARCIA, Timeo LEPLAY, Julia TAHAR

ILS SE SONT MARIÉS :

Sarah GOUGUES et Jonathan GARDE
Thérèse LOGNOUL et Benoît PASCAL

ILS NOUS ONT QUITTÉS :

Yvonne ALIBERT, Henri BLANDINIÈRE, Jean-Louis CAUVET, René CAVALLÈS, Gabrielle HUC, Anne-Marie IANUTOLO, Luc MASSAL, Jeanne NAVARRO, Daniel PONS, Jeannine ROTHWELL, Michel SALASC, Jean TOUDON, Germaine VILLANUEVA

Depuis 2018 et l'application de la RGPD, le consentement préalable des intéressés ou des représentants légaux est obligatoire pour la publication de naissances et mariages sur le bulletin municipal. Si vous souhaitez faire paraître votre événement (mariage, naissance) sur le prochain bulletin municipal procurez-vous le formulaire à l'accueil de la mairie ou par mail : communication@saint-thibery.fr

Mars - mai 2022

SAINT-THIBÉRY



AGENDA

MARS

SAMEDI 5 MARS

21H à la salle des fêtes

THÉÂTRE DE JULIETTE

Le Petit Théâtre de Juliette vous présente sa nouvelle pièce de Gérard Levoyer, mise scène par Delphine Sire : « Un an dans la chambre ». Saynètes dans une chambre d'hôtel, personnages irrésistibles et situations loufoques. Un bon moment à ne pas manquer ! Entrée au chapeau.

Contact : 06 28 91 23 99

SAMEDI 11 MARS

10H aux écoles.

15H au départ de l'avenue d'Agde.

CARNAVAL DE SAINT-THIBÉRY

Cortège et festivités.

Contact : 06 83 13 46 41

JEUDI 17 MARS

14H parvis de l'abbatiale

VISITE GUIDÉE GRATUITE DE SAINT-THIBÉRY

Visite du village organisée par l'office du tourisme et commentée par le guide conférencier Denis Nepipvoda.

Contact : 04 67 98 36 40

JEUDI 24 MARS DE 9H À 12H

Permanence emploi saisonnier

En mairie sur rendez-vous.

Contact : 04 67 32 82 80

Proposée par la Maison du Travail Saisonnier

DIMANCHE 27 MARS

À partir de 8H au motocross.

CHAMPIONNAT DE LIGUE DE MOTOCROSS

Buvette et restauration sur place.

Contact : 06 09 88 70 74

AVRIL

ÉLECTIONS PRÉSIDENTIELLES

8H - 19H

TOUR 1 : dimanche 10 avril.

TOUR 2 : dimanche 24 avril.

Date limite d'inscription sur les listes électorales : 4 mars 2022.

DIMANCHE 24 AVRIL

De 9h à 18h place de la Mairie.

FLORALIES

Grand marché aux plantes, fleurs, artisanat, produits du terroir et vide-greniers. Voir ci-contre.

SAMEDI 30 AVRIL

Salle des fêtes.

REMISE CARTES AMIS DE L'ESPAGNE

MAI

SAMEDI 7 MAI

INAUGURATION STÈLE DE LA FNACA

Place de l'Escourbiat. L'horaire sera communiqué ultérieurement

Accueil mairie : 04 67 77 80 57

DIMANCHE 8 MAI

Départ du cortège 11H place de la mairie.

COMMÉMORATION ARMISTICE DU 8 MAI 45

Cérémonie à 11h30 au cimetière, suivie du verre de l'amitié.

Accueil mairie : 04 67 77 80 57

JUIN

MERCREDI 15 JUIN

DE 19H à 23H place Francis Laurent.

MARCHÉ FESTIF DE PRODUCTEURS

Proposé par la municipalité en partenariat avec l'agglo et la chambre d'agriculture de l'Hérault.

Accueil mairie : 04 67 77 80 57

ÉLECTIONS LEGISLATIVES

TOUR 1 : dimanche 12 juin.

TOUR 2 : dimanche 19 juin.

Date limite d'inscription sur les listes électorales : 6 mai 2022.

SAMEDI 18 JUIN

18H avenue du Général de Gaulle.

COMMÉMORATION APPEL DU 18 JUIN

Cérémonie suivie du verre de l'amitié.

Accueil mairie : 04 67 77 80 57

SAMEDI 25 JUIN

21H au théâtre de verdure.

GALA DE DANSE

Organisé par l'association DGST.

Contact : 07 83 89 46 86

MÉDIATHÈQUE

MARDI 1^{er} MARS À PARTIR DE 10H

Atelier animation Carnaval

Tout public

LUNDI 28 MARS

Défi : Dis-moi Dix mots

Ateliers et jeux autour des mots avec la participation de l'école ; animation de l'après-midi par l'atelier écriture et Cyril (ludothèque).

VENDREDI 22 AVRIL 19H

«Le vin Bourru »

D'après J-C Carrière, adaptation et interprétation, Gilles Buonomo. Tout public.

LES MARCHÉS

LES FLORALIES

DIMANCHE 24 AVRIL DE 9H À 18H.

Organisées par la municipalité

Autour de la mairie

Grand marché aux fleurs, plantes, produits du terroir, créateurs et artisanat Animations et restauration sur place.

Place du marché

Vide grenier

(5€ le mètre. Inscriptions au 06 73 87 18 57)

Infos : www.ville-saint-thibery.fr

Contact mairie : 04 67 77 80 57

MARCHÉ «AFTER WORK»

Tous les vendredis (à partir du 18 mars) de 17H à 20H place Francis Laurent.

MARCHÉS FESTIFS NOCTURNES DE PRODUCTEURS DE PAYS

En partenariat avec l'agglo et la chambre d'agriculture de l'Hérault

De 19H à 23H place Francis Laurent.

MERCREDI 15 JUIN

MERCREDI 6 JUILLET

MERCREDI 3 AOÛT

MERCREDI 24 AOÛT

MARCHÉ TRADITIONNEL

Tous les mardis matin place Francis Laurent.

PERMANENCES EN MAIRIE

PERMANENCES DU MAIRE

Le maire reçoit tous les lundis soir sur rendez-vous.

Contactez l'accueil au 04 67 77 80 57

PERMANENCES SICTOM

Sans rendez-vous

DE 10h30 à 12h

Mercredi 9 mars

mardi 24 mai

Contact : 06 84 95 36 09

ATELIERS NUMÉRIQUES FRANCE RELANCE

Sans rendez-vous

Les 4^e jeudis du mois de 9h à 12h

24 mars - 28 avril - 23 juin

Contact : 06 75 69 42 94

AIDE AUX DÉMARCHES FRANCE SERVICES

Rendez-vous obligatoire

Les 3^e jeudis du mois de 9h à 12h

17 mars - 21 avril - 19 mai - 16 juin

Contact : 04 67 01 24 22